



***Nous sommes tous attachés à nos enfants,
mais eux, sont –ils bien attachés ?***

Réinventer la sécurité de nos enfants en voiture

Au nom de la sécurité de nos enfants, sommes - nous prêts à remettre en cause nos attitudes ?

*A l'occasion du lancement de la campagne des 30 ans de la loi de protection des enfants transportés en voiture, une équipe de travail pluridisciplinaire présentera en avant - première européenne des pistes de réflexion totalement innovantes **pour renforcer la protection des enfants transportés sur les routes de France et d'Europe.***

Panneau historique Recto et Verso



***Très prochainement, nous parents,
nous allons tous aller à l'école de la sécurité des enfants***

CONFERENCE DE PRESSE

Sous le parrainage de

Monsieur le sénateur Alain MILON,

Président de la Commission des Affaires Sociales,

Mercredi 5 octobre à 14h30 au Palais du Luxembourg

Salle Vaugirard - 26, rue de Vaugirard-Paris 6^{ème}

à l'occasion de la Campagne des 30 ans sur le thème

« Stratégie pour renforcer la Protection de l'enfance »

La route en question- Naissance d'une Loi

Une projection est prévue

(extrait d'un documentaire historique)

En présence de :

- Madame le **Docteur Diane DINGLI**, Présidente de l'A.D.S.N
- Monsieur **Emmanuel BARBE**, Délégué Interministériel de la Sécurité routière.
- Madame **Marie-Thérèse LACOMBE** Conseillère d'Arrondissement, déléguée à l'économie solidaire, à la Santé et à la Prévention représente Monsieur **Jean - Pierre Lecoq, Maire du 6ème arrondissement de Paris.**
- Madame **Marie Andrée BLANC**, Présidente de l'Union Nationale des Associations Familiales (U.N.A.F)
- Madame **Geneviève JURGENSEN**, fondatrice de la Ligue contre la violence routière.
- Monsieur **Christophe RAMOND**, directeur des études et recherches de l'association Prévention Routière.
- Madame **Isabelle BOURDEL**, représentant Madame Axelle DAVEZAC, Directrice Générale de la Fondation de France.
- Monsieur **Patrick DESCHAMPS**, Historien.
- Madame **Marilia AÏSENSTEIN**, représentant le Dr Denys RIBAS, Président de la Société Psychanalytique de Paris, composante de l'Association Psychanalytique Internationale.



Monsieur le sénateur Alain MILON

Président de la Commission des Affaires Sociales

En 1986 était organisée au Sénat, sous l'égide de son groupe d'études sur la sécurité routière, une manifestation appelant à des mesures spécifiques de protection pour les enfants transportés en automobile. Ce n'est qu'en 1992 qu'interviendront les premières d'entre elles, avec l'obligation d'utiliser des équipements adaptés pour le transport d'enfants de moins de 10 ans.

Depuis lors, bien du chemin a fort heureusement été parcouru. Des avancées notables sont intervenues. Des résultats réels ont été enregistrés. La mobilisation reste cependant plus que jamais nécessaire, tout particulièrement s'agissant de la sécurité des enfants.

Trente ans après, dans les mêmes lieux, représentants des pouvoirs publics et responsables associatifs veulent de nouveau attirer l'attention de tous les partenaires concernés et de l'opinion sur le sort des enfants accidentés.

Il mérite que l'effort d'information et de prévention soit poursuivi et amplifié.



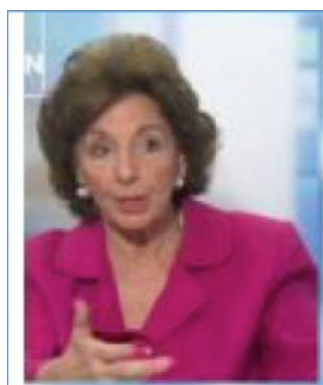
.....[www: secubroutte.com](http://www.secubroutte.com)

Qu'est-ce que l'A.D.S. N

Plusieurs milliers d'enfants sont encore dans la Société moderne qu'est la France, dans des situations de grand danger potentiel ou effectif, du fait des adultes.

La mort, les handicaps physiques et psychiques des enfants ne sont pas une fatalité.

Il nous faut ainsi mettre en permanence les adultes et les Pouvoirs Publics en vigilance.



C'est le but de l'association fondée par le Dr Diane Dingli et un groupe d'hospitaliers : médecins, infirmières, psychologues, d'orientation psychanalytique. Il s'est élargi du fait de l'importance des sujets traités.

Les statistiques routières sont encore inquiétantes, aussi l'association va poursuivre son expertise afin de contribuer avec ses partenaires à faire baisser ces chiffres.

C'est pourquoi, maintenant face à une telle situation, le Dr Diane Dingli renouvelle et élargit les stratégies de Communication et les complète par une "**Formation de formateurs**".

Celles-ci visent à soutenir les familles pour améliorer la protection de l'enfant transporté.

Il s'agit en pratique de faire vérifier par un formateur l'adéquation du dispositif dans lequel est installé l'enfant ; et dans le même temps , de sensibiliser non seulement l'adulte, mais aussi l'enfant même très jeune , - à l'importance de sa sécurité.

Cette rencontre ne dépassera pas 20 à 30 minutes.

Après ce passage, un Document sera remis portant le joli nom de "**Diplôme d'attachement** » sous forme du « **Panneau Enfant** » **au verso duquel est inscrit le rappel des recommandations et un tampon témoignant de la « visite ».**

Les travaux de l'ADSN ont dépassé les frontières et servi de modèle à tous les pays de l'Union européenne, au sein de laquelle se comptent par millions les enfants transportés.

La Loi issue des travaux des parlementaires en France et en Europe est le résultat de l'initiative du Dr Diane DINGLI, soutenue par son équipe.

Le Sénat a, comme aujourd'hui, rappelons-le, joué un rôle déterminant.

Il reste maintenant à évaluer les progrès qui ont découlé de cette loi.

Et aussi, à développer ce que nous avons intitulé "Étude des facteurs psychiques déclencheurs et des modifications de la psyché, conséquence de l'accident, - chez l'enfant et chez l'adulte impliqué".

Dans le même effort d'impulser de grands changements et de les étendre à l'ensemble de la population, les travaux de l'ADSN ne se sont pas limités à ce seul aspect, ils ont abouti à institutionnaliser le concept novateur des prises en charge conjointes mère-enfant.

Depuis ce " premier service hospitalier " est maintenant reconnu sur le plan international.

oooooooooooooooooooo



UN ORGANISME OFFICIEL

L'UNAF est l'institution officielle de représentation des 18 millions de familles françaises ou étrangères vivant en France, créée par Ordonnance du 3 mars 1945, confirmée par le législateur avec la loi du 11 juillet 1975 et le Conseil Constitutionnel le 25 mai 2010.

Elle a 4 missions légales inscrites à l'article L 211-3 du Code de l'action sociale et des familles :

- ✚ Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- ✚ Représenter officiellement l'ensemble des familles, auprès des pouvoirs publics.
- ✚ Gérer les services familiaux confiés par les pouvoirs publics.
- ✚ Défendre les intérêts matériels et moraux des familles, s'ils sont mis en cause, en exerçant l'action civile devant les juridictions.

L'UNAF est également : « association de consommateurs » depuis 1973, « association de protection de la nature et de l'environnement » depuis 1978 et « union d'associations » pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique depuis 2006, « association agréée au titre du service civique » depuis 2010, « association éducative complémentaire de l'enseignement public » depuis janvier 2012 et « agréée au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire » depuis janvier 2015.

L'UNAF a des objectifs contractuels avec l'État renouvelés régulièrement avec le ministère de Tutelle en charge de la Famille.

Le dispositif 2013-2015 a pour objectifs de renforcer la connaissance des besoins et des attentes des familles ; de favoriser l'accès des familles à l'information, la simplification de leurs démarches quotidiennes, et leur assurer un meilleur accès à leurs droits ; de contribuer à l'accompagnement du parcours de vie des familles et à l'amélioration de leurs conditions de vie ; d'accompagner le réseau des associations familiales pour améliorer la qualité du service rendu aux familles.

Des Experts

L'UNAF, c'est aussi des experts dans tous les domaines du champ familial :

Saut de section (continu)		
▪ Santé ; ¶	▪ Économie ; ¶	▪ Accompagnement familial ; ¶
▪ Petite Enfance ; ¶	▪ Consommation ; ¶	▪ Autonomie-handicap ; ¶
▪ Développement durable ; ¶	▪ Médias et technologies ; ¶	▪ Accompagnement des personnes vulnérables. ¶
▪ Cadre de vie ; ¶	▪ Éducation ; ¶	
▪ Habitat ; ¶	▪ Droit de la famille ; ¶	
▪ Social ; ¶	▪ Transports ; ¶	

Extrait du Rapport d'activité 2014 – voté à l'Assemblée générale 2015. ¶

Une tête de réseau nationale

Le réseau national est composé de :

- ✚ 100 UDAF, une dans chaque département ;
- ✚ 22 URAF, une dans chaque région.

Elles emploient près de **7.037 salariés** principalement des travailleurs sociaux et des professionnels de la famille et de l'animation associative.

Plus de **70 services aux familles** et aux personnes vulnérables sont proposés dans les UDAF.

Les **6.764 associations** adhérentes aux UDAF ont près de 668.930 familles d'adhérentes.

Une Union d'associations

L'UNAF est une union d'associations familiales qui regroupe 26 mouvements familiaux adhérents dont 7 mouvements à recrutement général, 19 à recrutement spécifique (éducatif-professionnel, sociaux et familles monoparentales) et 44 organismes associés.

Des services à destination des :

- **Pouvoirs publics** (études, expertises, avis, ...);
- **Associations familiales** (ressources, formation, soutien logistique, ...), des bénévoles et professionnels de la famille (information et ressources documentaires);
- **Unions d'associations familiales** départementales et régionales (animation du réseau, groupe de travail sur les services aux familles);
- **Familles** (informations, conseils, ressources documentaires, ...).

La voix des familles

L'UNAF représente officiellement les familles dans plus de **124 institutions nationales**, entreprises et groupes de travail comme par exemple :

Conseil Économique, Social et Environnemental, Haut Conseil de la Famille, Caisse Nationale des Allocations Familiales, CNAM, CNAV, CCMSA, Conseil d'Orientation des Retraites, SNCF, RATP, Société Française des Autoroutes, Forum des Droits sur Internet, Handicap, INPES, Conseil Supérieur de l'Éducation, Réseau Lire et Faire Lire, Conseil National de la Consommation, Conseil National de l'habitat, ...

Au total, le réseau UNAF, URAF et UDAF a **16.284 représentants familiaux**.

Des informations

- ✚ Le site internet www.unaf.fr ;
- ✚ Des conférences thématiques : les **Universités des Familles** ;
- ✚ Une revue trimestrielle **Réalités Familiales** ;
- ✚ La **Lettre Électronique** hebdomadaire ;
- ✚ Le **Centre de documentation** ;
- ✚ Un ouvrage de recherche **Recherches Familiales** ;
- ✚ Des études thématiques quantitatives (**Observatoires des Familles**) et qualitatives ;
- ✚ Un centre de Formation **UNAFOR**.



28 place Saint Georges - 75009 PARIS - www.unaf.fr

Contact presse : mondet@unaf.fr. Tel. 01 49 95 36 05.



Septembre 2016

LES ACTIONS DE L'UNAF

LES ACTIONS DE COMMUNICATION QUE L'UNAF MÈNERA AVEC SES PARTENAIRES À TOUS LES ÉCHELONS DE SON RÉSEAU (national, départemental et local)

L'UNAF, en tant qu'association de consommateurs, s'engage à participer à 1 ou 2 émissions Consomag et à informer clairement sur comment acheter, car tous les sièges ne se valent pas et comment bien installer l'enfant sur ces équipements.

Elle s'engage à le diffuser sur son site et à faire des démonstrations, via son réseau, auprès des familles pour les accompagner.

Les institutions et entreprises publiques (CNAF, CPAM, CNAV, CCAS, ...) sont visées au travers de leurs actions au quotidien qu'elles mettent en place en direction des familles ayant de jeunes enfants. Ainsi, l'UNAF s'engage à diffuser les informations utiles portant sur la sécurité des enfants à bord à l'ensemble de son réseau, dont les partenaires institutionnels, ainsi qu'auprès de partenaires commerciaux (revendeurs d'équipements, ...).

L'UNAF s'engage à mettre en place une Université des Familles sur les sujets de la sécurité des enfants sur route en lien, avec le Docteur Diane Dingli, spécialiste, et divers professionnels de la petite enfance ainsi que des représentants d'associations de pédibus et de vélobus.



28 place Saint Georges - 75009 PARIS - www.unaf.fr
Contact presse : lmondet@unaf.fr. Tel. 01 49 95 36 05.

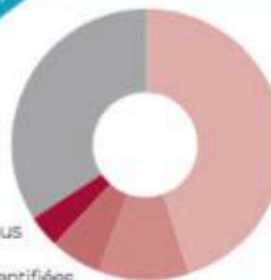
LA SÉCURITÉ DES ENFANTS EN VOITURE
DANGERS ET GRAVITÉ DES ERREURS D'INSTALLATION

2 enfants sur 3
ne sont pas correctement retenus en voiture

34%
Enfants correctement retenus

4% Enfants non retenus

6% Siège auto non adapté + erreurs identifiées



45%
Siège auto adapté mais erreurs identifiées

11% Siège auto non adapté

ERREURS D'INSTALLATION DU SIÈGE AUTO

48%

des sièges auto ne sont pas correctement installés

Dont la moitié d'entre eux avec des défauts graves d'installation



EXEMPLES LES PLUS FRÉQUENTS D'ERREURS D'INSTALLATION DE L'ENFANT

Tension insuffisante du harnais ou Harnais vrillé



Épaules en dehors du harnais

GRAVITÉ DES ERREURS



52%

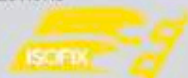
des erreurs identifiées ont été qualifiées de sérieuses à critiques : pouvant créer des lésions graves en cas de collision

- 6. Non retenu
- 5. Critique
- 4. Sévère
- 3. Sérieux
- 2. Modéré
- 1. Mineur
- 0. Pas d'erreur



Echelle de gravité

SOLUTIONS



Système ISOFIX
réduit considérablement les risques de mauvaises installations



Réglementation i-SIZE
Critères de sécurité plus élevés
Position dos à la route prolongée



Conseil
À chaque trajet, s'assurer que l'enfant et le siège auto sont bien installés

* Etude DAL2015 réalisée en juillet 2015 en France auprès de 466 enfants à bord de véhicule



Enfants âgés de 0 à 9 ans blessés ou tués dans les voitures				
	Tués	Blessés		
		hospi- talisés	légers	tous
2012	38	368	946	1314
2013	40	352	901	1 253
2014	42	424	1039	1463
2015	45	381	999	1380

« En interprétation : les enfants âgés de 0 à 9 ans passagers de voitures ont souffert de la hausse du nombre d'accidents de ces 2-3 dernières années » **Christophe Ramond**,
Directeur études et recherches Association Prévention Routière
 4, rue de Ventadour - 75001 Paris.

LA SOCIETE PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Aux côtés du Docteur Diane Dingli, psychanalyste, notre Société accompagne cette réflexion et ces actions centrées sur le soutien des parents dans le développement de la qualité du lien à l'enfant.

La Société Psychanalytique de Paris est une des plus anciennes et prestigieuses sociétés de psychanalyse d'Europe et la plus ancienne de France.

Elle fut fondée en 1926 du vivant de Sigmund Freud et fêtera ses 90 ans en Novembre 2016.

Installée en 1952, grâce à la générosité de la Princesse Marie Bonaparte, fidèle disciple du Professeur Freud, au 187 de la rue St. Jacques elle vient de déménager dans le XIII^e arrondissement de Paris.

Dès les années 1955 la Société Psychanalytique de Paris se dote d'un *Centre de consultations et de traitements* entièrement gratuit, avec remboursement de la Sécurité Sociale.

Actuellement ce CCTP poursuit une activité accrue. Une file active de 150 patients adultes et jeunes adultes y sont suivis.

Ce Centre est précieux pour les patients qui en bénéficient mais aussi pour les psychanalystes qui y travaillent car il est devenu un centre de réflexion clinique et de recherches connu de toute l'Europe.

Notre implantation très récente dans le XIII^e arrondissement de Paris a provoqué un rapprochement avec la fameuse Association de Santé Mentale du XIII^e, ses hôpitaux de jour, son centre pour Enfants et Adolescents, son centre de Psychosomatique et l'hôpital St Anne.

Ce qui, aux dires des pouvoirs publics et de la Haute Autorité de Santé, va constituer un « pôle d'excellence » de la psychiatrie psychanalytique Française.

Dans ses nouveaux locaux la S.P.P abrite désormais une bibliothèque de 15.000 volumes accessible au public et un pôle éditorial important qui au travers de ses liens historiques avec le Presses Universitaires de France édite la Revue Française de Psychanalyse, les Monographies et nombre de recherches spécialisées dans le domaine de la santé mentale.

La visée de cette évolution est scientifique mais également socio-culturelle, la population de Paris y étant concernée et pouvant avoir recours a des soins spécifiques et de qualité.